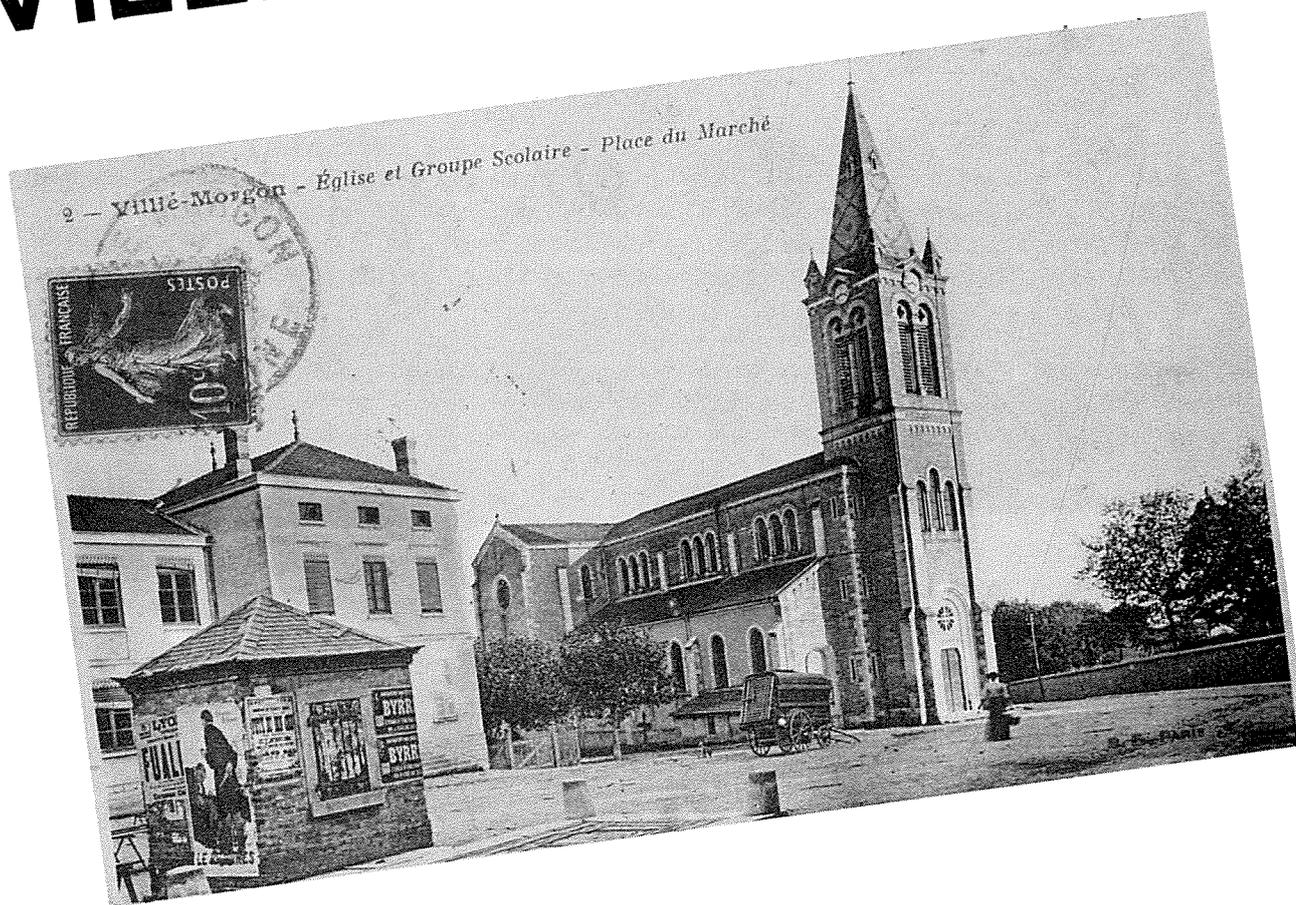


# BULLETIN MUNICIPAL

# VILLIE ~ MORGON



Décembre 1986

N<sup>o</sup> 6

# LE MOT DU MAIRE

La parution de ce bulletin à la veille des fêtes de fin d'année, m'amène tout naturellement à commencer mon propos par les traditionnels souhaits de bonne et heureuse année : vœux de santé à ceux qui souffrent, vœux d'espérance à ceux que le doute habite, vœux de travail à ceux qui n'en ont pas.

Cette année 1986 a été riche en événements heureux et malheureux.

Dans notre village, l'évènement scolaire qu'a été l'ouverture du collège, s'est accompagné en septembre, d'un changement de direction à la fois au collège et à l'école primaire, avec en plus la création du poste de directrice pour l'école maternelle.

Je profite de ce que ces lignes seront lues par beaucoup de villiatons, pour adresser publiquement, mais surtout bien sincèrement et très amicalement, des vœux de bonne et active retraite à Madame et Monsieur Robert DEVILLE : - Tout au long de votre carrière dans notre village, vous avez beaucoup apporté aux enfants, aux parents et à notre école ; plus que votre "métier" ne vous le demandait, car pour vous, ce métier était, ou plutôt est un apostolat. Pour cela, un simple mais grand merci.-

C'est tout aussi sincèrement et amicalement que je souhaite la bienvenue à Villié-Morgon à Madame TAGAND, principal du collège, à Monsieur Maurice DEVILLE, directeur de l'école primaire, et à son épouse Madame Danièle DEVILLE, directrice de l'école maternelle. - Meilleurs vœux de réussite dans vos nouvelles responsabilités et de convivialité dans vos rencontres avec les habitants de notre secteur. -

C'est un tournant important dans la vie scolaire de notre village, car tout changement de personnes, et donc de personnalités, secoue les habitudes. Les habitudes n'ayant pour valeur que celle qu'on leur donne, il n'est pas forcément mauvais d'en changer. A chacun de nous, mais tous ensemble, sans heurts inutiles, sans crispations immobilistes, de savoir tirer de cette "nouvelle donne" le mieux bénéfique à nos enfants. La volonté existe, la réussite sera au rendez-vous.

Heureux évènement : la création de la chorale. Chaque fois qu'une activité nouvelle se crée, c'est la convivialité qui s'exprime, le dynamisme qui se manifeste ; à la grande joie du responsable municipal que je suis Meilleurs vœux à nos chanteuses, à nos chanteurs et à leur chef dévoué.

Evènement économique : la création de la société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon. La réussite de la souscription ouverte au public, preuve de l'intérêt que vous portez à l'avenir de notre commune, est un encouragement fort apprécié de la municipalité. Bon vent à ce ballon d'oxygène économique que nous avons lancé ensemble.

Dans notre pays : évènement apostolique pour la communauté chrétienne avec la venue du Pape dans notre région. Si son message a été entendu, est-il toujours présent dans la conduite de notre vie quotidienne ? Dans le respect dû à TOUS les autres, s'ils sont TOUS enfants du Père ? Bonne année aussi à ce grand commis voyageur des droits de l'homme.

Evènement politique : avec le changement de majorité et la cohabitation qui en découle. Bonne chose que la cohabitation disent les uns... mauvaise prétendent les autres...

En tous cas, à notre niveau, bonne cohabitation aux membres de nos associations et à nos conscrits ; et meilleurs vœux à notre République. Qu'elle reste indivisible dans sa trilogie : liberté, égalité, fraternité.

Evènements malheureux qu'ont été les débordements cruels de la nature comme en Colombie et au Cameroun.

Evènements "Tcherno-Bâlistes" (passez-moi l'expression) et dangereux dûs à l'homme et à sa propension à jouer les apprentis sorciers.

QUE SERA L'ANNEE 1987 ? Je n'ai pas de boule de cristal. Mais je suis sûr que nous pouvons la rendre meilleure si nous savons garder un peu de cette jeunesse du coeur qu'on appelle enthousiasme ou espoir.

Pour ma part, je suis optimiste. De nature, mais aussi grâce à un évènement récent. Notre jeunesse, trop souvent décriée, accablée de tous les défauts, insouciant, paresseux, exigeant ou résigné et j'en laisse, vient de nous faire savoir, et bien savoir, qu'elle existe. Elle a pris la parole, et quelle abomination : sans qu'on l'y autorise, pour nous dire à nous "adultes" qu'elle est soucieuse de son avenir, qu'elle se sent concernée, qu'elle est à l'écoute du monde, qu'elle est réaliste, mais généreuse, qu'elle est de l'an 2000.

A quoi sert de tant nous activer, nous bien en place, si ce n'est que pour nous-mêmes ? Si nous avons en souci ceux qui nous suivent, alors écoutons-les, et surtout entendons-les.

Bravo les jeunes, et bonnes années.

La fin de l'année, avec sa fête de Noël et ses bons voeux du jour de l'an est un moment où chacun aspire à quelques instants de paix, de joie, de poésie et d'espoir. Je vous souhaite de vivre ces instants.

Pour terminer, je livre à votre lecture, et à votre réflexion, ce petit texte écrit par Christine, une adolescente de 13 ans. Sous une apparente rêverie mélancolique, j'y ai trouvé beaucoup d'espérance et de volonté.

- \* SE METTRE SUR UN NUAGE ET REVER,
- \* SE REGARDER DANS LE MIROIR DU BONHEUR,
- \* SE FROTTER CONTRE LE SOLEIL POUR SE RECHAUFFER LE COEUR,
- \* SE PARLER AVEC DES MOTS SIMPLES ET TENDRES,
- \* SE RANGER DANS UN COIN DU CIEL,
- \* SE CASSER DU MONDE TROP SERIEUX,
- \* SE PRENDRE DANS LE FILET DE LA LIBERTE,
- \* SE FAIRE UNE IDEE D'UN MONDE NOUVEAU,
- \* SE FAIRE UN AMI,
- \* SE FAIRE OISEAU POUR VOYAGER,
- \* SE METTRE A DEUX POUR S'AMUSER,
- \* SE JETER DANS LA FOLIE,
- \* S'ENGAGER, IL LE FAUT,
- \* SE BATTRE, PEUT-ETRE,
- \* SE METTRE DANS UN BAIN DE ROSEE POUR
- \* SE LAVER DES IDEES NOIRES,
- \* S'EMBALLER POUR VIVRE LIBRE,
- \* SE DONNER DU MAL POUR FAIRE COMPRENDRE AUX AUTRES,
- \* ET, MEME SI L'ON A PERDU,
- \* S'EFFORCER DE SE DIRE QUE L'ON A GAGNE.

# LA VIE MUNICIPALE

## COMMISSION DES FINANCES

Voici les précisions concernant le budget primitif 1986, adopté par le conseil municipal dans sa séance du 21 Mars 1986.

La présentation est la même que sur les bulletins municipaux précédents, pour faciliter les comparaisons.

I - EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : les prévisions des recettes et des dépenses s'équilibrent à la somme de 4.299.735 frs., de la façon suivante :

### DEPENSES

Compte 60 : Denrées et fournitures	390.500 F
61 : Frais de personnel	1.230.000 F
62 : Impôts et taxes	20.000 F
63 : Travaux et services extérieurs	510.000 F
64 : Participation et contingents	1.070.432 F
65 : Allocations et subventions	120.000 F
66 : Frais de gestion générale	188.500 F
67 : Frais financiers	562.079 F
83 : Prélèvement pour dépenses d'investissement	208.224 F
	<hr/>
	4.299.735 F
	=====

### RECETTES

Compte 70 : Produits de l'exploitation	338.000 F
71 : Produits domaniaux	95.000 F
72 : Produits financiers	7.120 F
73 : Recouvrements - subventions	159.500 F
74 : Dotations versées par l'Etat	1.199.533 F
75 : Impôts indirects	58.556 F
77 : Contributions directes et subventions liées à la fiscalité	2.442.026 F
	<hr/>
	4.299.735 F
	=====

### REMARQUES :

- Le compte 70 (en recettes) est en augmentation car le coût de l'enlèvement des ordures ménagères, qui figure en dépenses pour 161.000 F à l'intérieur du compte 64, était auparavant payé sur l'ensemble du budget communal. Maintenant cette dépense est trop importante et elle est perçue, à part, par la commune, sous forme d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères figurant sur votre feuille d'impôt (taxes foncières : propriétés bâties, avant-dernière colonne).

En raison du contexte général, nous avons cherché à limiter les dépenses, cela n'est pas toujours facile et le budget est ainsi "très serré". Plusieurs chiffres sont en baisse par rapport à ceux de l'an dernier (frais de personnel, travaux et services extérieurs, frais financiers et prélèvement pour dépenses d'investissement). Vous pouvez le vérifier en reprenant le bulletin municipal n° 4 de juin 1985. Les seules dépenses que nous avons été contraints d'augmenter sont celles :

- qui nous ont été imposées ; par exemple le compte 64 : participations et contingents, qui comprend à la fois nos participations aux différents syndicats (eaux, électricité, collèges et ordures ménagères) et les dépenses d'aides sociales.

- ou que nous n'avons pas voulu réduire volontairement, comme par exemple, le compte 65, qui comprend les subventions à nos nombreuses sociétés.

- Le compte 77 : dans les recettes, le chiffre de 2.442.026 F comprend, à la fois des subventions et allocations diverses (pour 35.347 F) et surtout le produit des contributions directes, c'est-à-dire le montant des impôts (pour 2.406.679 F), qui passe ainsi de 2.261.974 F en 1985 à 2.406.679 F en 1986, soit une augmentation de 6,40 %.

II - EN SECTION D'INVESTISSEMENT : Les prévisions des recettes et des dépenses s'équilibrent à la somme totale de 2.875.724 F, de la façon suivante :

DEPENSES

compte 16 : Remboursement d'emprunts (part de capital)	411.524 F
18 : Règlement de dettes (préfabriqués)	3.890 F
21 : Acquisition de biens meubles et immeubles	41.000 F
232 : Travaux de bâtiments	1.546.000 F
233 : Travaux de voirie et parc	842.000 F
26 : Acquisitions de titres et valeurs	31.310 F
	<hr/>
	2.875.724 F
	=====

RECETTES

Compte 10 : Subventions d'équipement, dons et legs	951.858 F
11 : Prélèvement sur recettes de fonctionnement	208.224 F
14 : Participations à des travaux d'équipement (remboursement de la T.V.A. par l'Etat)	207.000 F
16 : Produits des emprunts	1.501.507 F
21 : Aliénation de biens meubles et immeubles	1.500 F
25 : Recouvrement de créances à long ou à moyen terme (T.V.A. de S.D.E.I.)	5.635 F
	<hr/>
	2.875.724 F
	=====

REMARQUES :

- Il y a une énorme différence entre ce budget 86 et celui de l'an dernier :

    en 86 : somme totale : 2.875.724 F

    en 85 : somme totale : 1.702.329 F

Cette différence de 1.000.000 F environ (soit cent millions de centimes) provient essentiellement du fait que nous avons inclus dans ce budget le projet d'école maternelle. Or nous n'avons pas pu obtenir, à ce jour, la programmation de ce projet, par le Conseil Général. Il ne pourra donc pas être réalisé dans son intégralité et immédiatement.

Il faut donc enlever 1.000.000 F au compte 232 en dépenses : travaux de bâtiments, et aussi 1.000.000 F au compte 16 en recettes : produits des emprunts.

Ce budget d'investissement est ainsi ramené à des proportions pratiquement semblables à celles de l'an dernier.

Néanmoins, ce projet d'école maternelle nous tient à coeur, il sera réalisé progressivement, par tranches successives en partie sur le budget 87 et sur les budgets suivants.

.....

Comme l'an dernier, et dans un souci de plus grande clarté et de meilleure information, la commission des finances a tenu à présenter les prévisions du budget 86 d'une façon différente en classant les grands chapitres des dépenses et des recettes en fonction du pourcentage qu'ils représentent de l'ensemble du budget (fonctionnement + investissement).

Voici donc le tableau correspondant :

Naturellement, en tenant compte de la remarque précédente concernant le projet d'école maternelle et pour que la comparaison avec le budget 85 soit valable, nous avons soustrait 1.000.000 F en dépenses (travaux des bâtiments) et 1.000.000 F en recettes (produits des emprunts)

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>	
A : Frais de personnel	1.230.000	FONCTIONNEMENT	1 - Impôts locaux	2.406.679
B : Dépenses d'énergie (fuel, électricité, gaz)	485.000		Divers	35.347
C : Travaux d'entretien, de gestion et de fonctionnement	624.000		2 - Dotations versées par l'Etat	1.199.533
D : Participation au S.I.V.O.M. et au S.I.V.O.S. (collège) et aux différents syndicats (eaux, pays)	659.781		3 - Produits de l'Exploitation	218.000
E : Dépenses d'aides sociales et subventions aux sociétés	410.651		4 - Recouvrements et participations	159.500
F : Intérêts des emprunts	562.079		5 - Produits domaniaux et impôts indirects	160.676
<hr/>			<hr/>	
G : Remboursement des emprunts (capital)	411.524	INVESTISSEMENT	6 : Produits des emprunts	501.507
H : Travaux de bâtiments	546.000		7 : Remboursement de la T.V.A. par l'Etat	212.635
I : Travaux de voirie + parc	842.000		8 : Subventions diverses (Etat, Département)	953.358
J : Divers	76.200			
	5.847.235			5.847.235

D'autre part, dans les impôts locaux, la somme de 2.406.679 Frs. provient des 4 taxes suivantes :

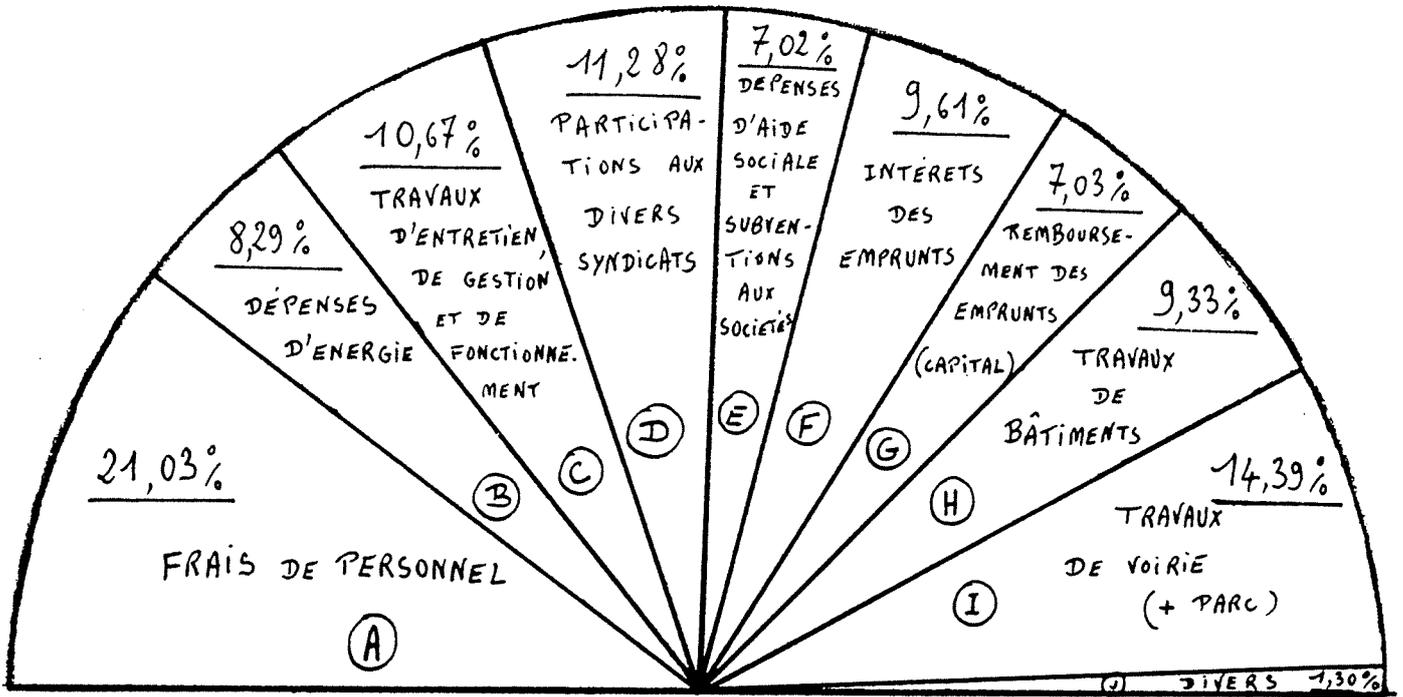
. La taxe d'habitation qui produit : 580.720 frs., soit 24,12 % des impôts locaux et 9,93 % des recettes totales.

. La taxe sur le foncier bâti qui produit : 462.353 frs., soit 19,21 % des impôts locaux et 7,90 % des recettes totales.

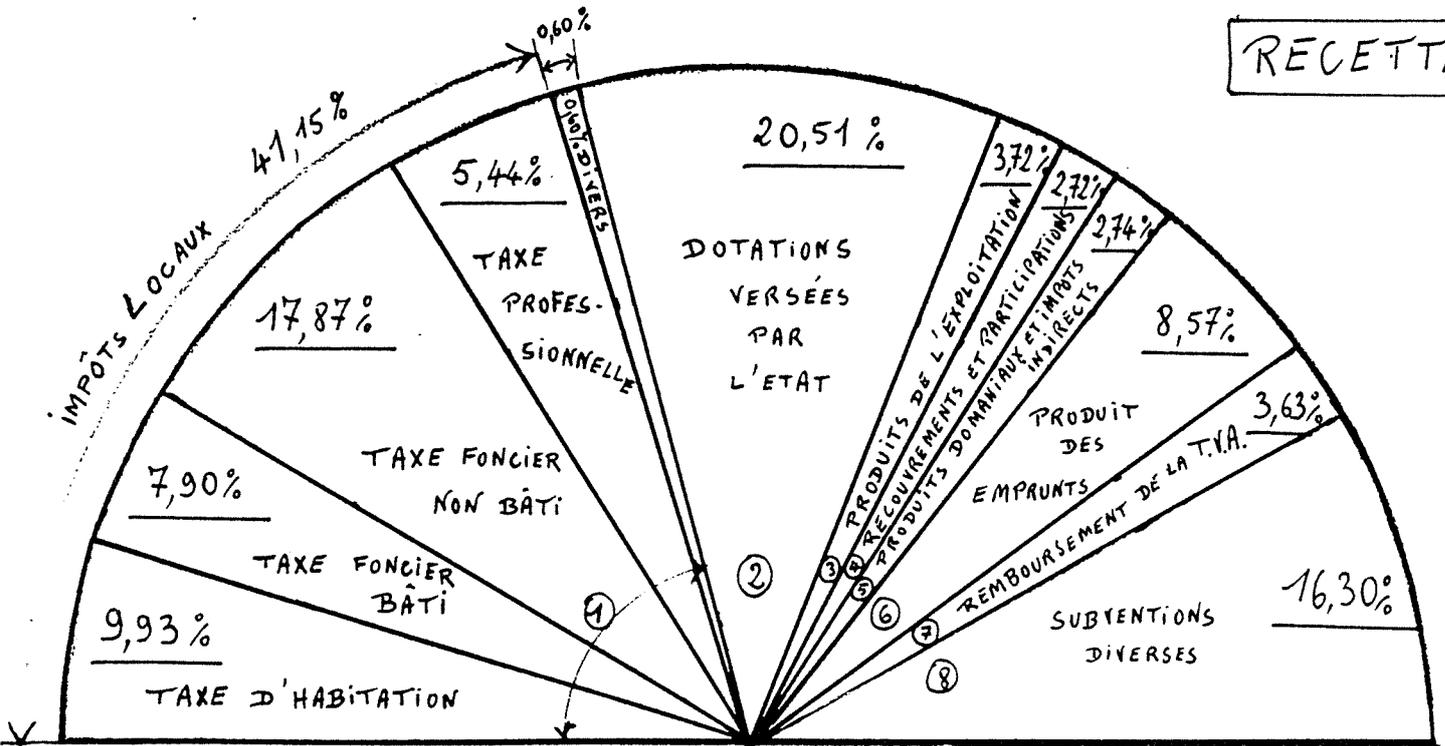
. La taxe sur le foncier non bâti qui produit : 1.045.384 frs., soit 43,43 % des impôts locaux et 17,87 % des recettes totales.

. La taxe professionnelle qui produit : 318.222 frs. , soit 13,22 % des impôts locaux et 5,44 % des recettes totales.

DÉPENSES



RECETTES



## 1987 .... LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

*La Bibliothèque Municipale .... Un projet qui sera bientôt réalité. Les conditions matérielles d'une telle opération sont en effet réunies : la création d'une nouvelle salle de musique a libéré les locaux existant dans la Mairie-Château et les travaux de rénovation et d'aménagement peuvent donc être engagés.*

*Salle d'Archives et Bibliothèque Municipale seront, - nous l'avons déjà souligné - contiguës : la première étant réservée à une lecture "sur place" et "surveillée" (les archives constituent un patrimoine que l'on doit nécessairement sauvegarder), la seconde ayant pour vocation la consultation et, bien entendu, le prêt. L'entrée de la "B.M." sera située côté parc.*

*Le coût total des travaux à réaliser peut être estimé à 90.000 frs environ. Une demande de subvention de 40.000 Frs sera faite auprès du Conseil Général.*

*Le mobilier est fourni aux trois-quarts par la Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône, matériel dont la commune a d'ores et déjà assuré la réception. Il s'agit de rayonnages, présentoirs, étagères mobiles, auxquels s'ajoutent tables et chauffeuses pour petits et grands, ainsi que des "caissons" pour le coin-enfants, un bac à bandes dessinées, et le fichier.*

*Autre étape engagée : la constitution du fonds de livres. En plusieurs volets. La B.C.P. a consenti un premier crédit de 5.000 Frs pour ouvrages de base (encyclopédies, livres pour enfants, sciences et techniques, romans). La "livraison" est attendue. L'appel aux donateurs a reçu, lui, un fort bel écho puisqu'entre autres une donation de deux caisses de livres neufs (soit plusieurs centaines d'ouvrages) a été faite auprès de la Mairie. Que Monsieur EBELY en soit ici remercié ! Toutes les personnes voulant suivre l'exemple seront les bienvenues ! (rappelons que les livres offerts à la collectivité doivent être en parfait état). Des crédits municipaux ont été votés ... Les achats se feront donc par ailleurs et dès l'ouverture de la "B.M.", un fonds de roulement sera assuré par la B.C.P.*

*Pour qu'un tel équipement fonctionne, il faut encore une certaine dose d'huile de coude et une solide préparation des futurs "responsables".*

*Actuellement, et depuis le mois d'octobre, huit personnes suivent à Lyon, à raison d'une journée par mois, un stage d'information et de formation. Ce volontariat n'est pas limitatif bien sûr et les villiatons souhaitant participer, de façon active, à l'animation de la Bibliothèque Municipale, peuvent le faire savoir en Mairie et proposer leur candidature pour le stage suivant.*

*Plus il y aura de personnes qualifiées pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque et moins la tâche sera contraignante pour chacun et chacune ....*

\*\*\*\*\*

DES METRES CARRES TOUT NEUFS . . . . .

. . . . . POUR FANFARE ET REUNIONS

Deux nouvelles salles sont désormais à la disposition des habitants de la commune :

- l'une tout spécialement affectée à la Fanfare.
- l'autre réservée aux réunions (chantantes notamment puisque la chorale y poursuivra ses répétitions), voire à des séminaires organisés dans le cadre des activités du futur hôtel.

Les travaux sont terminés, hors les finitions de l'entrée. Coût global de l'opération : 700.000 Frs environ T.T.C., avec participation de 320.000 Frs du Conseil Général. Marchés et travaux ont été programmés sur un an et demi, en quatre tranches, ceci afin d'assurer un financement raisonnable.

La salle de la Fanfare devait être "traitée" de façon particulière, selon des normes acoustiques bien définies. Elle est nantie de plafonds suspendus eurocoustiques (c'est-à-dire constitués de plaques acoustiques en tissu, mousse et isolant). Des cloisons isophoniques séparent cette vaste pièce des locaux contigus, avec revêtements Vibrasto (mousse et tissu).

En matière de décoration intérieure, le parti pris fut celui de la couleur et de la luminosité. Aux utilisateurs de dire ce qu'ils en pensent. Mais on peut supposer que le regard "digère" bien la gaîté des lieux ! et l'excellente réutilisation de matériaux anciens (poutres, pierres de taille) conjugant le passé à la modernité.

En extérieur, l'intégration à l'ensemble château-salle des fêtes est parfaite.

Les deux salles étant locaux de travail, des placards de rangements ont été mis à la disposition des musiciens et choristes. Clin d'oeil sur "pauses" et prolongations éventuelles : la Fanfare a ménagé un coin-bar en "fond de scène" . . . . . Le pupitre détente en quelque sorte !



## UN OUI . . . . ET UN "NOM" POUR NOTRE HOTEL

Le 13 octobre au soir s'est tenue la réunion constitutive de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE HOTELIERE de VILLIE-MORGON.

83 actionnaires, 78 particuliers, le syndicat viticole, les crédits agricoles du Rhône et du Sud-Est, la société Sudotel et la commune (actionnaire majoritaire de par la loi) - avaient répondu présents pour participer à cette réalisation qui semble importante pour le devenir de Villié-Morgon et du cru Morgon par le biais du développement de l'activité touristique.

Ont été désignés comme membres du conseil d'administration de la S.E.M. :

- . pour la commune : MMs. André GAUTHIER, Georges BRUN, Maurice AUPOL, Clément GOY, et Julien MANIN - MMs. Andrée LABRUYERE et Marcelle MOLARD. MMs. René AUFRANC et André CHAVY représentant la commune aux assemblées générales.
- . pour le syndicat viticole : Mr. Paul COLLONGE
- . pour la société SUDOTEL : Mrs. Jacques LHARDIT
- . pour le crédit agricole du Rhône : Mr. Roger TROPIN
- . pour les actionnaires particuliers : Mme. Nicole SAVOYE et Mr. André PASSOT.

Au cours de sa première réunion, le conseil d'administration a désigné comme président de la S.E.M. : Mr. André GAUTHIER, et Mr. BERETTI ayant été chargé d'assurer le secrétariat.

La structure financière de la S.E.M. est la suivante :

	Apports en capital	Apports en compte courant sur 5 ans
	-----	-----
Commune de VILLIE-MORGON	1.120.000	//
SUDOTEL	90.000	60.000
Syndicat viticole	68.000	32.000
Crédit agricole du Rhône	470.000	300.000
Crédit Agricole du Sud-Est	100.000	100.000
Particuliers	352.000	221.540

L'investissement total est estimé à plus de 8 millions de francs hors taxe.

L'apport en capital effectué par la commune se décompose comme suit

- . 220.000 frs. en numéraire,
- . 900.000 frs. représentés par le terrain viabilisé et le court de tennis. Pour viabiliser ce terrain, la commune va recevoir une subvention régionale de 147.000 frs. dans le cadre du contrat de Pays du développement économique.

Il faut préciser que le tennis restera à la disposition du Tennis-Club à plein temps jusqu'en février 1988, puis à mi-temps jusqu'au mois d'octobre 1989 et ensuite 6 week-ends par an au-delà de façon à permettre le bon déroulement des tournois. La municipalité devrait, d'ici là, réaliser un nouveau court à proximité de la salle des sports.

Pour sa part, la S.E.M. participera à la future société qui exploitera l'hôtel pour 40 % du capital de celle-ci (soit une somme de 80.000 frs.), les 60 % restants revenant à la société SUDOTEL. Le bail commercial de l'hôtel sera prochainement passé entre les deux sociétés.

- L'appel d'offres a été lancé auprès des entreprises courant novembre par la société d'équipement de la Région Lyonnaise, société qui assure la direction technique de l'opération.

- Le démarrage des travaux devrait intervenir dès février 1987 et l'ouverture de l'hôtel est prévue pour février 1988.

Il ne reste plus, à part cela, qu'à trouver un nom à cet hôtel. Un appel est lancé à ce sujet et une boîte à idées est ouverte en Mairie, à cet effet.

\*\*\*\*\*

## UN NOUVEAU SIEGE POUR LE CREDIT AGRICOLE DU SUD-EST ...

L'immeuble du Crédit Agricole du Sud-Est étant à la fois fort vétuste et frappé d'alignement, une opération combinée a été mise au point par la Mairie, le Département du Rhône et le Crédit Agricole.

Pour ce qui les concerne, le Département et la Commune ont acquis la partie frappée d'alignement et ont procédé à sa démolition sous la direction de la subdivision de l'Equipement, de façon à élargir et aménager cette portion de voie.

De son côté, le Crédit Agricole du Sud-Est a démoli le reste de l'immeuble et va reconstruire un siège digne de cet établissement bancaire mutualiste et de ses sociétaires.

La commune a mis provisoirement à la disposition du Crédit Agricole qui l'a aménagé à ses frais, le rez-de-chaussée de l'ancienne maison du garde.

Une opération longuement préparée qui participera à l'aménagement harmonieux de ce coin de notre village.

Les autres étapes de cet aménagement de la Rue de Fleurie suivront suivant les possibilités financières de la commune et de programmation au niveau du département.

\*\*\*\*\*

## FLEURISSEMENT .... " NOTRE EFFORT CONTINUE

### AVEC L'AIDE DE TOUS "

*Fleurir VILLIE-MORGON ..... une idée fixe du comité de fleurissement, qui, cet été, a vu ses projets éclater tous azimuts !*

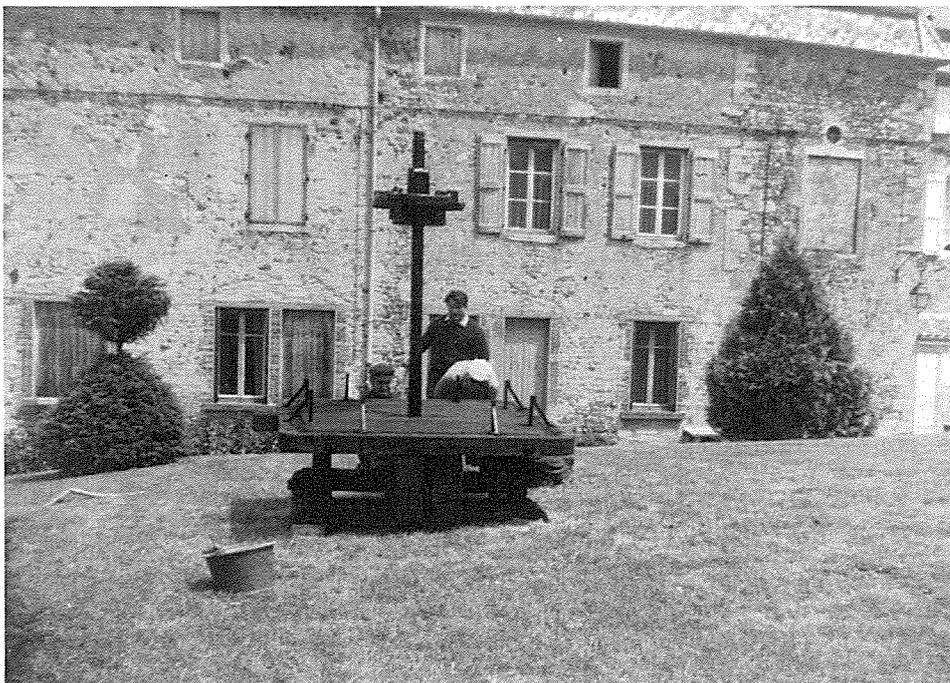
*Que les employés communaux soient ici remerciés, pour l'arrosage intensif et il est vrai pas toujours facile, qui a été fait au cours de toutes ces semaines. Arrosage qui compte pour beaucoup dans le résultat de ce fleurissement.*

*Dans un esprit d'objectivité, le comité de fleurissement de Régnié nous a demandé de former l'équipe du jury de leur concours des maisons fleuries, ce que nous avons accepté avec le plus grand plaisir. Et comme on dit souvent "un prêté, pour un rendu", les maisons de Villié ont été admirées et notées par un jury composé de personnes de Régnié.*

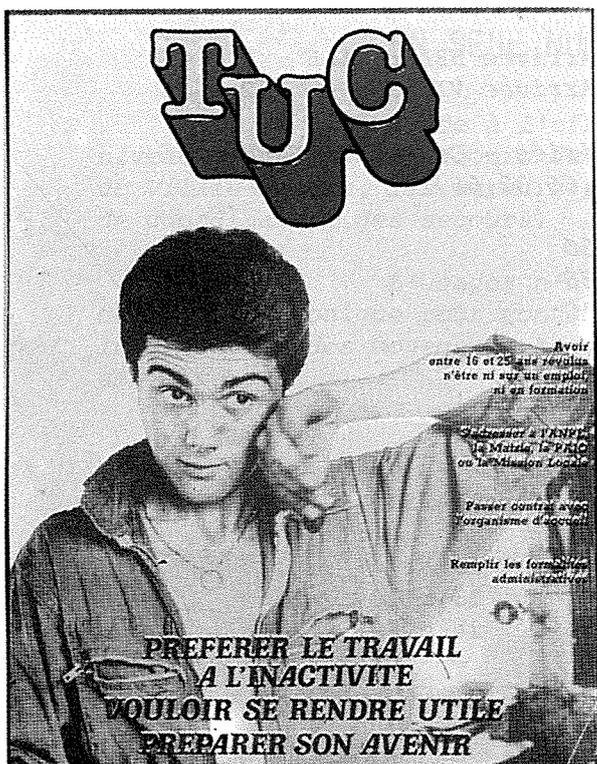
*Ces échanges sont une source de richesse, car on papote et on apprend beaucoup de choses ... tant sur le choix des fleurs, les engrais, les dispositions, et on revient dans sa commune, bourrés de nouvelles idées pour l'année à venir.*

*Les résultats de notre concours :*

- 1er prix : Mr et Mme Henri PETIT "La Briratte";*
- 2e prix : Mr et Mme Bernard DONZEL "Fondlong";*
- 3e prix : Mr et Mme Roland LARGE "Le Py".*



## TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE



Ils sont 4 jeunes qui, pour un modeste salaire que leur verse la direction départementale du travail, viennent, à mi-temps, réaliser des travaux dont l'utilité pour notre collectivité villiatonne est indéniable :

- Noël DESPRAS, qui aide les employés municipaux pour l'entretien du parc et des espaces fleuris,
- Marie-Laure GOLLIARD, qui accueille avec dévouement les enfants de la halte-garderie en collaboration avec les deux employées de l'association de parents : Mme Potignon et Mlle Lamure,
- Catherine BREVET, qui participe efficacement à l'activité du secrétariat de mairie,
- et Philippe COMBET-JOLY, qui emploie ses talents de peintre en bâtiment à l'entretien des bâtiments communaux.

La municipalité adresse un remerciement particulier à Noël DESPRAS et Marie-Laure GOLLIARD qui, après un an et demi de stage, doivent, comme le prévoit la réglementation, arrêter celui-ci et retrouver les difficultés actuelles du marché du travail.

Ils ont bien accompli leur tâche et nous souhaitons que leur séjour parmi nous leur ait apporté une expérience professionnelle qui soit utile pour leur avenir.

\*\*\*\*\*

## UNE RIVIERE PROPRE : LA MORCILLE ?

Sous l'égide du Ministère de l'Environnement, de l'Agence de Bassin et de la Commune, l'association Etudes et Chantiers a réalisé en juillet et en août un chantier de jeunes dont le but était le nettoyage de la Morcille et le débroussaillage de ses rives, de façon à permettre le dessablage naturel du cours d'eau.

Durant ces deux mois, 30 jeunes citadins se sont affairés, avec l'aide de quelques jeunes villiatons, sous la conduite de techniciens et des amis de la Morcille.

A nous de respecter cet élément de notre patrimoine naturel, de façon que tout cela n'ait pas été inutile.

# SERVICES ET INFORMATIONS

## HORAIRE DES CARS :

MARCHE DE BELLEVILLE : (le mardi) - cars *PLANCHE* (Tél. 74.65.25.92)

*DEPART VILLIE-MORGON "Le Bourg" 8 h 30 Arrivée BELLEVILLE 9 h 05*  
*DEPART BELLEVILLE 11 h 30 Arrivée VILLIE 12 h 05*

MARCHE DE VILLEFRANCHE : (tous les lundis non fériés - Cars *MAISONNEUVE*  
Tél. 74.66.32.66)

Aller : départ de Villié "Le Bourg" 8 h 30  
départ du Lieu-dit "Morgon" 8 h 35  
Arrivée à Villefranche 9 h 10

Retour : Départ de Villefranche 11 h 45  
Arrivée à Morgon 12 h 25  
Arrivée à Villié 12 h 30

LIGNE REGULIERE "BEAUJEU-MACON" - "MACON-BEAUJEU" (cars *MAISONNEUVE*)

Départ Beaujeu 6 h 30 13 h )  
Arrivée Villié-Morgon 6 h 47 13 h 18 )  
Arrivée Mâcon 7 h 45 14 h 20 ) tous les jours  
) ouvrables

Départ Mâcon 17 h 55 )  
Arrivée Villié-Morgon 18 h 52 )  
Arrivée Beaujeu 19 h 10 )

Départ Mâcon 11 h 00 )  
Arrivée Villié-Morgon 12 h 06 ) tous les samedis  
Arrivée Beaujeu 12 h 22 ) ouvrables

-----  
MAIRIE : Ouverture du lundi après-midi au samedi matin - de 8 h à 12 h. et  
de 13 h 30 à 17 h 30 (fermeture le vendredi à 16 h 30)

P.T.T. : Ouverture de la poste du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de  
14 h à 17 h (le samedi de 8 h 30 à 11 h 30) - dernière levée à la  
poste en semaine à 17 h 15, le samedi à 12 h 30.

RAMASSAGE DU VERRE : La collecte au profit de la recherche contre le cancer,  
a produit 10 tonnes 400 en 1985, soit, 728 francs. Les  
deux conteneurs sont toujours à votre disposition sur le  
parking du cimetière.

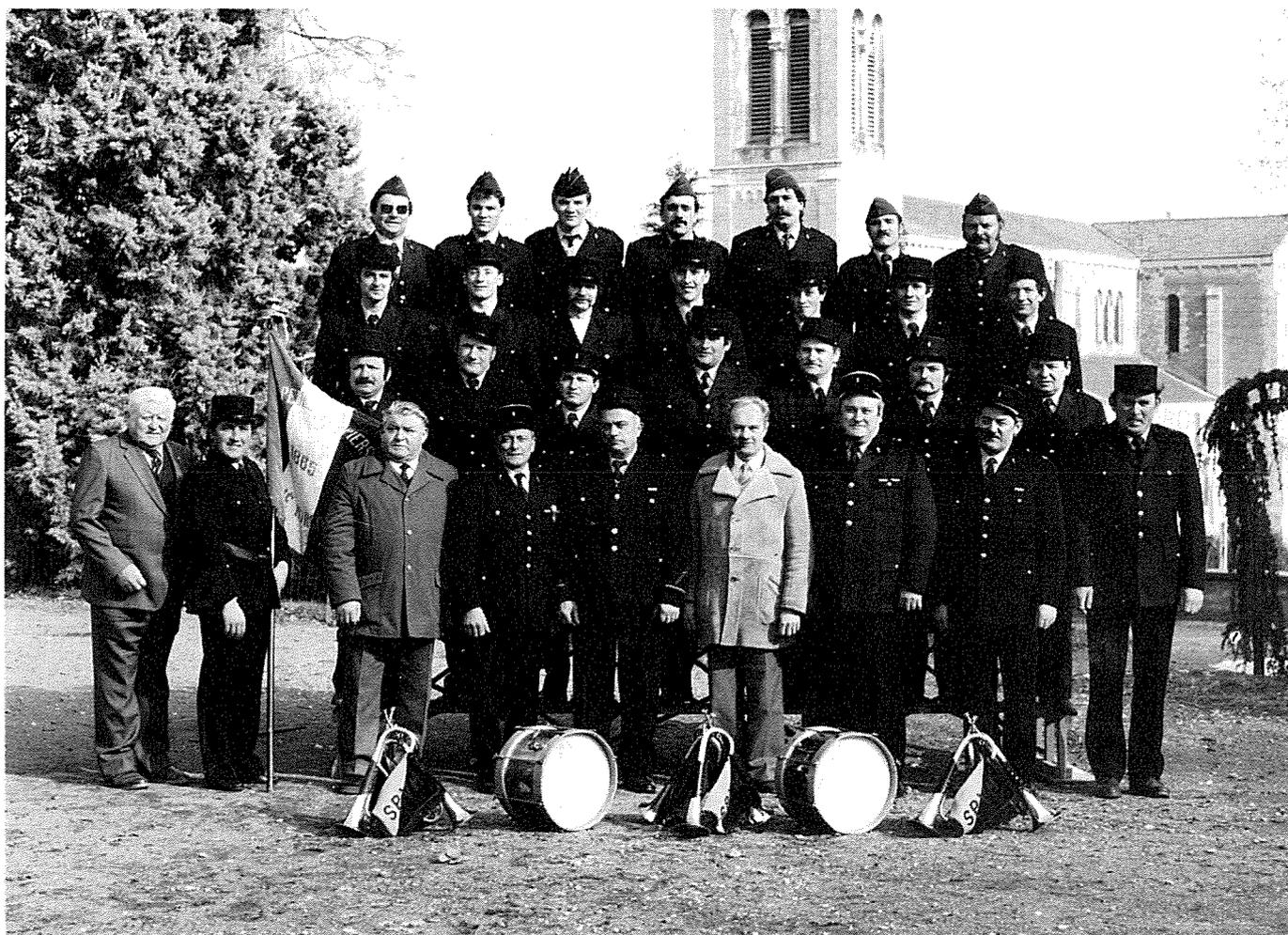
REMBLAI : Le remblai du Truges est désormais ouvert pour les matériaux inertes  
non polluants. Le dépôt de voitures sur le terre-plein en vue de  
leur ramassage gratuit est possible, sous réserve que la mairie ait  
été avertie préalablement. Tout dépôt d'ordures ménagères est stric-  
tement interdit pour des raisons bien compréhensibles, comme sur le  
reste de la commune.

SAPEURS - POMPIERS

UN SEUL NUMERO : LE **18**

*Grâce à l'effort d'équipement réalisé par le département au niveau du centre de secours de Belleville et par la commune au niveau du corps de Villié-Morgon, les sapeurs pompiers disposent d'un réseau radio d'alerte et de coordination des secours.*

*L'utilisateur n'a désormais qu'à composer le numéro **18** sur son cadran téléphonique pour contacter le service de permanence qui déclenchera l'intervention des moyens de secours appropriés à la nature et à l'importance du sinistre.*



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1 9 8 7

date	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
<u>JANVIER</u>			
SAM 3	BAL	CLASSES EN " 7 "	SALLE DES FETES
DIM 4			
SAM 10	PASSAGE DU FLAMBEAU	CLASSES EN " 6 "	SALLE DES FETES
DIM 11	LOTG	COLLEGE (classe de 3ème)	SALLE DES FETES
	SAINTE-CECILE	FANFARE	
SAM 17	TIRAGE DES ROIS	A.C.P.G. - C.A.T.M.	SALLE DES FETES
DIM 18			
SAM 24	SAINTE-VINCENT	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
DIM 25	LOTG	FANFARE	SALLE DES FETES
	SORTIE DE NEIGE	SOU DES ECOLES	
SAM 31	SOIREE PRIVEE	CLASSES EN " 7 "	CAVEAU
<u>FEVRIER</u>			
DIM 1	LOTG	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
SAM 7			
DIM 8	APRES-MIDI DANSANT	ECOLE PRIMAIRE	SALLE DES FETES
SAM 14	SOIREE PRIVEE	MAISON FAMILIALE	SALLE DES FETES
DIM 15		COMITE CYCLISTE	SALLE DES FETES
SAM 21	SOIREE CARNAVAL	COLLEGE	
DIM 22			
SAM 28	FETE DES CLASSES	CLASSES EN " 7 "	SALLE DES FETES
<u>MARS</u>			
DIM 1	FETE DES CLASSES	CLASSES EN " 7 "	SALLE DES FETES
MAR 3	CONCOURS DE BELOTE	ECOLE DE ST-JOSEPH	SAINT-JOSEPH
SAM 7	SOIREE (OPTION)	ASSOCIATION DE PARENTS	SALLE DES FETES
DIM 8			
SAM 14	RALLYE SURPRISE		
	SOIREE PRIVEE	COMITE DE JUMELAGE	SALLE DES FETES
DIM 15	SORTIE DE NEIGE	SOU DES ECOLES	
	CONCOURS DE BOULE	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE M.LARGE		
SAM 21			
DIM 22			
SAM 28			
DIM 29			
<u>AVRIL</u>			
SAM 4	ELIMINATOIRES COUPE DU BEAUJOLAIS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
DIM 5	ELIMINATOIRES COUPE DU BEAUJOLAIS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE A.LARGE		
SAM 11	CONCERT DE PRINTEMPS	FANFARE	SALLE DES FETES

DIM 12				
SAM 18				
DIM 19				
SAM 25	TOURNOI VETERANS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS ET SALLE DES FETES	
DIM 26				
<u>MAI</u>				
VEN 1	TOURNOI DE BASKET	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS ET SALLE DES FETES	
SAM 2	SEMI-MARATHON BRADERIE	U.C.O.L. ASSOCIATION DES FAMILLES	SALLE DES FETES	
DIM 3	GRAND PRIX CYCLISTE	COMITE CYCLISTE		
	FETE DE LA TERRE	PARTI COMMUNISTE		
VEN 8				
SAM 9				
DIM 10	VOGUE		MORGON	
SAM 16	CONCOURS DE BOULES CHALLENGE J.C.RUET SOIREE PRIVEE	SOCIETE DE BOULES ECOLE DE SAINT-JOSEPH	BOULODROME SALLE DES FETES	
DIM 17				
SAM 23	CONCOURS DE PETANQUE SAINTE BARBE	PARENTS D'ELEVES POMPIERS	BOULODROME SALLE DES FETES	
DIM 24	TOURNOI SENIORS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS ET SALLE DES FETES	
SAM 30	SOIREE LANGUES ETRANGERES	COLLEGE	SALLE DES FETES	
DIM 31	CONCERT	FANFARE	SAINT JOSEPH	
EN MAI	CONCERT	CHORALE	SALLE DES FETES OU EGLISE	
<u>JUIN</u>				
SAM 6	TOURNOI DE FOOT CADETS BAL	FOOT-BALL CLUB ASSOCIATION DE PARENTS	STADE DE CORCELLES SALLE DES FETES	
DIM 7	TOURNOI DE FOOT SENIORS	FOOT-BALL CLUB	STADE DE CORCELLES	
SAM 13	CONCOURS DE PETANQUE	CLASSE 1977	BOULODROME	
DIM 14	FETE SCOLAIRE	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES	
SAM 20	SOIREE BARBECUE CONCOURS DE BOULES CHALLENGE LA TANTE	C.A.T.M. SOCIETE DE BOULES	SALLE DES FETES BOULODROME	
DIM 21				
SAM 27	TOURNOI DE TENNIS CONCOURS DE PETANQUE VOYAGE SASBACHWALDEN	TENNIS CLUB ANCIENS MARINS COMITE DE JUMELAGE	BOULODROME	
DIM 28	TOURNOI DE TENNIS VOYAGE SASBACHWALDEN	TENNIS CLUB COMITE DE JUMELAGE		
<u>JUILLET</u>				
SAM 4	TROPHEE PIERRE JOMIN	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME	
DIM 5	BANQUET DES ANCIENS	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES	
SAM 11	SOIREE	TENNIS CLUB	SALLE DES FETES	
DIM 12				
LUN 13	VOGUE	COMMUNE LIBRE DES MULINS		
MAR 14	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME	
SAM 18				
DIM 19				
SAM 25	CONCOURS DE PETANQUE	ECOLE DE ST-JOSEPH	SAINT-JOSEPH	
DIM 26				

<u>AOUT</u>		:	:	:	:
SAM	1	:	CONCOURS DE BOULES	:	SAPEURS-POMPIERS
DIM	2	:	CONCOURS DE BOULES	:	SOCIETE DE BOULES
		:	CHALLENGE DES CLASSES	:	
SAM	8	:	GRAND PRIX CYCLISTE	:	COMITE CYCLISTE
DIM	9	:	VOGUE	:	
LUN	10	:	CONCOURS DE BOULES	:	SOCIETE DE BOULES
SAM	15	:		:	
DIM	16	:		:	
SAM	22	:	CONCOURS DE PETANQUE	:	COMITE CYCLISTE
VEN	28	:	CONCOURS DE PETANQUE EN NOCTURNE	:	FOOT-BALL CLUB
SAM	29	:	CONCOURS DE BOULES	:	SOCIETE DE BOULES
DIM	30	:	CHALLENGE A.PASSOT	:	
<u>SEPTEMBRE</u>		:	:	:	:
SAM	5	:	20ème ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE	:	COMITE DE JUMELAGE
DIM	6	:	20ème ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE	:	COMITE DE JUMELAGE
SAM	12	:	SOIREE (OPTION)	:	ASSOCIATION DE PARENTS
DIM	13	:		:	SALLE DES FETES
SAM	19	:		:	
DIM	20	:		:	
SAM	26	:		:	
DIM	27	:		:	
<u>OCTOBRE</u>		:	:	:	:
SAM	3	:		:	
DIM	4	:		:	
SAM	10	:		:	
DIM	11	:		:	
SAM	17	:		:	
DIM	18	:		:	
SAM	24	:		:	
DIM	25	:		:	
SAM	31	:	BAL	:	ASSOCIATION DE PARENTS
<u>NOVEMBRE</u>		:	:	:	:
DIM	1	:		:	
SAM	7	:	BAL	:	FOOT-BALL CLUB
DIM	8	:		:	SALLE DES FETES
MER	11	:	FOIRE COMMERCIALE EXPOSITION STAND	:	CERCLE DE LA BUTINIERE
		:		:	PARTI COMMUNISTE
VEN	13	:	CONCOURS DE BELOTE	:	PARENTS D'ELEVES
SAM	14	:	SOIREE (OPTION)	:	A.D.M.R.
DIM	15	:		:	
SAM	21	:	SOIREE (OPTION)	:	COMITE DE JUMELAGE
DIM	22	:		:	
SAM	28	:		:	
DIM	29	:	LOTO	:	DONNEURS DE SANG
<u>DECEMBRE</u>		:	:	:	:
VEN	4	:		:	
SAM	5	:		:	
DIM	6	:		:	
SAM	12	:	SOIREE	:	COLLEGE(classe de 3ème)
DIM	13	:	LOTO	:	COMITE D'ENTRAIDE
		:		:	CAVEAU
		:		:	SALLE DES FETES



# LA VIE ASSOCIATIVE



## CHORALE



Président d'honneur : Monsieur SERVAGE Alexis  
Président : Monsieur PASSOT André  
Vice-Présidente : Madame AUPOL Yvette  
Secrétaire : Madame PETIT Marie-Antoinette  
Secrétaire-Adjointe : Madame DESVIGNES Paule  
Trésorière : Madame LAUT Michèle  
Trésorier-Adjoint : Monsieur BERETTI Bernard  
Archiviste : Monsieur GAY Félix  
Membres : Mesdames LABRUYERE Elise - LABRUYERE Marie-Antoinette - SORNAY Christiane - MOREL Christiane et PASSOT Odette

## “in vino musica”

Un an déjà, mais depuis peu, baptisée ainsi, elle est toute prête à vous étonner à nouveau. Au cours de son périple au-travers de "tous les chemins .... de VILLIE MORGON", elle a non seulement recueilli tous les suffrages, mais aussi récolté de nombreuses voix supplémentaires ! Ses choristes sont en effet aujourd'hui au nombre de 43 et vous réservent encore bien des surprises .... Vous les retrouverez tous lors de leur prochain concert, ou peut-être dans quelque manifestation locale.

Elle s'enorgueillit d'ailleurs d'un chef dont les capacités ne restent plus à démontrer. Daniel CHAMBARD vient en effet d'entrer au Conservatoire de Paris, en classe de tuba. A nouveau étudiant, il nous dispense son savoir par le truchement de la voix. Son enthousiasme a gagné tous ceux qui se retrouvent autour de lui chaque semaine et une pédagogie exceptionnelle aidant, les motivations sont grandes ....

Et pour citer une phrase célèbre, "si ensemble, les voix se sont trouvées, les coeurs ne sont pas loin de se comprendre !"

Notre "choeur", lui, a compris !



ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DU SANG

Quelques gouttes de sang .....

Quelques gouttes de sang  
C'est vraiment peu de chose  
Presque rien ... et pourtant  
Sait-on que trop de gens  
Mettent leur espérance  
Dans un flacon de sang  
Qui apaisera leur souffrance  
Quelques gouttes de sang  
C'est vraiment peu de chose  
Presque rien et pourtant  
Quelques gouttes de sang  
Peuvent rendre la vie .....

(Extrait d'un poème de  
Luce Charton - DIJON)

..... A L O R S .....

**FAITES COMME NOUS,  
SCHTROUMPFEZ  
VOTRE SANG !**



COLLECTES PREVUES EN 1987 :

4 M A R S  
20 M A I  
19 A O U T  
13 N O V E M B R E

## ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES

L'Association des Veuves Civiles, chefs de famille, qui comprend à Villié-Morgon une vingtaine d'adhérentes, a comme buts essentiels d'informer, de défendre et d'aider les veuves.

Malgré les nombreux avantages obtenus grâce à elle : allocation orphelin, réversion de la demi-retraite du mari à 55 ans, allocation mono-parentale, assurance-veuvage, ... etc ..., il reste beaucoup à obtenir : élargissement de l'assurance veuvage à toutes les veuves de moins de 55 ans, cumul de la retraite du mari et de celle de la veuve, amélioration de la situation des veuves de commerçant - artisan - exploitant agricole.

L'effort des anciennes responsables ne doit pas être relâché, il faut assurer la relève et continuer.

Notre Association ne doit pas être un club du 3e âge, il y a beaucoup de jeunes veuves : les loisirs, voyages, repas sont des "à-côtés" nécessaires pour la lutte anti-solitude mais non le principal; les adhérentes le comprennent bien et même si la cotisation de 65,00 Frs par an leur paraît un peu élevée, elles savent qu'elles sont solidaires les unes des autres, que leurs filles, petites-filles ou parentes peuvent être veuves à leur tour, c'est un risque social comme un autre et que toute association ne peut exister sans l'apport de toutes.

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES  
277 Rue Paul Bert  
69003 - LYON                    Tél : 72.33.10.50

### Responsables :

- . Mme Camille LAPIERRE - Villié
- . Mme Raymond LACOQUE - Morgon
- . Mme Marie-Léontine DESVIGNES - St-Joseph

\*\*\*\*\*

## COMBATTANTS ALGERIE - TUNISIE - MAROC

Autour de la galette des Rois, nous avons démarré l'année le 4 Janvier à la salle des fêtes en veillée.

Début avril, la remise officielle de notre drapeau a été l'occasion de nous retrouver avec les plus anciens, réunis pour leur assemblée générale suivie d'un banquet.

Nos cuisiniers ont préparé la grillade le 21 juin en veillée et nous l'avons partagée avec quelques anciens qui nous ont fait l'amitié de leur présence.

Bien sûr la bonne humeur était au rendez-vous. Participants, rappelez-vous quels chanteurs ce sont ces anciens !

\*\*\*\*\*

## UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES

Du 13 au 19 octobre, les personnes âgées et leurs associations ont eu leur semaine nationale. Les buts assignés à cette semaine étaient, avec leurs moyens préconisés à leurs organisations, de se rencontrer afin de participer à des actions pour la défense de tous leurs droits acquis : retraite, sécurité sociale, dont il est question de limiter les remboursements à 100 %, notamment au titre de la 26ème maladie, la révision des médicaments - dits de confort - un relèvement important du forfait hospitalier.

Les personnes âgées sont rendues responsables des déficits de la branche maladie de la sécurité sociale. Il est vrai qu'elles sont plus que les jeunes adultes consommateurs de soins. Les conditions économiques et sociales dans lesquelles elles ont vécu n'y sont pas étrangères. S'il est certain qu'elles vont être tout particulièrement touchées par les restrictions sur les soins, elles ne seront pas les seules.

C'est pourquoi, au cours de cette semaine où a été privilégiée la solidarité en direction des personnes âgées, l'union nationale des retraités a proposé une motion au cours de son assemblée générale le 4 Novembre, résumant les plus urgentes de nos revendications.

\*\*\*\*\*

## ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

La section locale de l'A.R.A.C. a pour but de défendre les droits des anciens combattants et des victimes de guerre.

Cette association fait un pressant appel à toutes les personnes concernées, notamment aux anciens combattants de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962.

Elle rassemble, sans esprit partisan, en toute objectivité, tous ceux qui furent plus ou moins victimes des hostilités ou de la répression fasciste, et elle se fixe comme but, non seulement de soutenir leurs droits mais elle lutte également pour la paix et le rassemblement des peuples quelles que soient leurs opinions, leurs philosophies et leurs races.

Le bureau local est ainsi constitué :

Président : LACOQUE Maurice  
Secrétaire: GARNIER Paul  
Trésorier : VIVIAND Armand

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement aux membres cités ci-dessus.

\*\*\*\*\*

## CERCLE DE LA BUTINIERE

BUREAU : Président d'Honneur : Mr André GAUTHIER - Maire  
Président fondateur : Mr Paul JOMAIN  
Présidente : Mme Lucienne BASSETTI

Trésorier : Mr Jean AUFFRANC  
Trésorière adjointe : Mme Anna PERNALON

Secrétaire : Mme Marie Louise GERMAIN  
Secrétaire adjointe : Mme Louise PETIT

Membres : Melle Thérèse SAVOYE - Mr Louis BOREAS - Mme Henriette AUCOEUR - Mme Marthe BOREAS - Mme Maria DEPARDON - Mme Jeanne GAUTHIER.

NOMBRE D'ADHERENTS : 80

NOTRE BUT : GROUPER LES AINES - leur procurer des LOISIRS, les aider, les distraire, briser leur solitude.

LES ACTIVITES DE L'ANNEE : Réunion mensuelle, dernier jeudi du mois et 2e mardi de chaque mois (sauf en septembre) - un voyage d'une journée et deux voyages d'une demi-journée - une vente-exposition - des films - causeries - des promenades pédestres inter-villages - un prêt de livres.

Nous serons toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.



## ASSOCIATION DES FAMILLES

Président d'honneur : Monsieur BARITEL Jean  
Présidente : Madame Germaine BRISSON  
Secrétaire : Madame Marie-Antoinette PETIT  
Trésorière : Madame PILLARD

-----

Cette association a pour but de promouvoir et de défendre la famille auprès des pouvoirs publics, ceci en liaison avec la Fédération des Familles et l'Union Nationale des Associations Familiales.

Au sein de notre commune, l'association essaie de se rendre utile à tous par diverses activités.

- Tout d'abord, et comme chaque année, le jour de la fête des mères, des mamans méritantes reçoivent de Monsieur le Maire, la médaille de la famille Française : Mmes. MOLARD et MERLE ont ainsi été honorées comme il se doit en ce dimanche 25 Mai.

- Ce même jour, et pour la 2ème année, une vente de fleurs avait lieu sur la place de Villié-Morgon.

- Toujours dans le cadre des activités habituelles, la piscine a permis à des enfants de plusieurs communes de s'initier ou se perfectionner à la natation, durant les mois de juillet et août. Tous renseignements ou inscriptions peuvent être pris à partir du mois de mars, auprès de Mmes. PILLARD et CINQUIN Andrée.

- Des cours de couture ont lieu chaque lundi après-midi à partir de 14 heures ; s'y retrouvent une douzaine de personnes débutantes ou déjà expertes... Renseignements auprès de Mme. BRISSON Germaine.

- L'association offre un petit cadeau au premier enfant de chaque famille, ce qui permet ainsi de créer de nouveaux liens avec les jeunes couples. D'autre part, pour les aider à résoudre certains problèmes pratiques, les adhérents et personnes intéressées peuvent s'informer, car l'association est abonnée à la revue "50 millions de consommateurs". Tout dossier peut être retiré chez Mme. MICHEL Marie-Eliane, qui garde les revues. Le service consommation de la fédération est d'ailleurs ouvert à tous les adhérents.

- Une innovation, cette année, la braderie de vêtements du 6 Septembre, en collaboration avec CHIROUBLES et JULIENAS. Les familles ont pu y trouver à des prix très intéressants, des vêtements pour enfants de 0 à 12 ans. Le surplus a été donné pour la Pologne. L'intérêt suscité par cette vente nous permet d'en envisager une nouvelle, qui aurait lieu au printemps et porterait sur des vêtements d'été.

- Enfin, un cycle de conférences et causeries sur des sujets intéressant la famille a été mis en place ; notre thème de réflexion a porté principalement sur la télévision. Un débat, tour à tour passionnant et passionné a été animé le 22 avril à LANCIE, par Mr. LATOUR, directeur de l'ASSAS (association au service des associations) et Mr. LEFEVRE.

L'association souhaite à tous une bonne et heureuse année 1987, et assure les familles de VILLIE-MORGON de son dévouement.

\*\*\*\*\*

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Président d'Honneur : Monsieur BARITEL Jean  
Président : Monsieur CHARVOLIN (Corcelles)  
Vice-Présidente : Mme BRISSON Germaine  
Secrétaire : Mme ROUX  
Trésorier : Mr BERGER (Lancié)  
Trésorier-Adjoint : Mr LAVILLE Michel

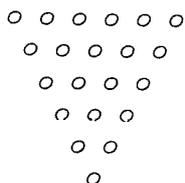
Vous la connaissez, bien sûr : elle s'appelle Brigitte DUMONT, elle habite en plein coeur de notre commune, la "maison du garde", comme on dit encore !

Depuis janvier 1985, elle sillonne les routes du Beaujolais (rappelons qu'elle travaille sur 10 communes), afin d'apporter son aide aux familles. Elle, c'est notre Aide Familiale et le Service qui l'emploie dépend de la Fédération Aide à Domicile en Milieu Rural, située à l'ARBRESLE. 2100 associations locales sont présentes dans 81 départements français.

Ce service a pour but de remplacer momentanément la mère de famille dans ses diverses tâches. Ce peut être en cas de maladie de celle-ci, de maternité, ou simplement de fatigue ou de surmenage. Ainsi 15 familles ont-elles eu recours cette année à son aide tant matérielle que psychologique. Il s'agit en effet d'une professionnelle qui intervient tant au niveau des problèmes pratiques, tels les travaux ménagers, qu'au niveau d'un soutien moral éventuel à apporter en cas de plus grande difficulté (adaptation, dépression ...).

Un emploi du temps "à la carte", un planning qui se construit chaque semaine en fonction des demandes permettent ainsi d'aider spontanément chaque famille, en journées ou demi-journées.

Tout renseignement peut vous être fourni à ce sujet à VILLIE-MORGON par Mme PETIT M.A. - Tél . 74.04.15.60, responsable de son travail.



## Conte du temps passé

" Marie ! ... y faut que j't'diase n'a grinde novèle.

Djé éto nomo conseiller municipau... y faut crare que dze si mêt capable que te cras. Y faut accepto la décijon de teu le monde et dz'in si fiar.

Veurindrat, dze n'admettré pleu, qu'on me diase ine tzuche pe n'autre. Marie ! cti sa te tzinze de tzemise pe cuteché avoi on conseiller municipau"

Le lendemon, la Marie l'y a dé : "y faut que t'saye ben quemin faut pe remplir teutes tes obligachons, et p'être sur que te pourte ben, y faut allo va le médeçon"

Y veulove po y allo, se sintan in bone fourme, la fene a insisto et y sont modo le va. Le médeçon l'y treuvan rin que n'allove pau, deminde à sa fene u d'a bare un peu treu.

" Y beuve 12 litres pe dzeurs, on pte breuc", qu'al li dit.

Le bon médeçon l'y dé : "Veu alli ben, mais pe que cin dure, y faut diminua de matia"

Ve penso si le Piarre étove contint, y di à la Marie : "te vaille avoi te n'habitude de tourdze exagéro, dzé jeuste ma rachon de tui lou dzeurs.

.....

Le Piarre qu'étove si contint, al veulu arruso s'n'élection . et la conchutachon du médeçon en mettan pe le quatourz dzuillet, on caquellion su le tzevalet avoit le robinet eu quatre tchemon de Morgon. Teu le monde en a profito tin qu beut, le von étove vra bon y étove de Morgon du Piarre.

.....

Ce brove Piarre a 83 ans, s'étove mis u yé, çin n'allove pleu, le médeçon étonno l'y deminde s'y n'avé pau fo quoque tsuze qui ne fésove po tui lou dzeurs...

" Y répondi : "dze vaille ce qui yé, dzé biou d'aigue"

-----

" HISTOIRE DU PIERRE " - CONSEILLER MUNICIPAL -

-----

# LA VIE SCOLAIRE

## DES IDEES ET DES RESULTATS A LA MAISON FAMILIALE RURALE

Tout d'abord quelques chiffres :

- 60 % de réussite au BEP Distribution et Commercialisation des produits alimentaires.
- 90 % de réussite au CAP VENTE,
- 85 % de réussite aux attestations de la CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE en étalage et secrétariat-dactylo.

Les résultats obtenus à la session 1986 par les élèves qui achevaient leur formation commerciale, montrent le dynamisme de l'équipe enseignante et des membres de l'association de la Maison Familiale qui se sont réjouis de la confirmation des bons résultats obtenus en 1985.

Mais là n'est pas l'essentiel, les parents souhaitent qu'une formation professionnelle permette aux jeunes de trouver un emploi, chacun sait que de nos jours ce n'est pas une chose facile. L'équipe de la Maison Familiale est donc très attentive à l'avenir professionnel des jeunes qui ont achevé leur formation BEP.

Des enquêtes précises réalisées trois mois après la fin de la scolarité montrent que :

- pour la promotion sortie en 1985 (16 élèves) :
  - \* 75 % avaient un emploi dans le secteur de la vente;
  - \* 25 % étaient en recherche d'emploi (ANPE);
  - \* 5 % étaient en TUC administratif.
- pour la promotion sortie en juin 1986 (20 élèves) :
  - \* 55 % ont un emploi dans le secteur de la vente;
  - \* 10 % poursuivent des études;
  - \* 10 % effectuent un TUC,
  - \* 25 % sont en recherche d'emploi (ANPE).

L'analyse de ces résultats montre que l'insertion professionnelle est bonne et notamment grâce à trois facteurs :

- Les élèves ont une formation commerciale polyvalente qui concerne aussi bien la vente de produits alimentaires que d'articles spécialisés (prêt-à-porter, articles de sport, maroquinerie, articles cadeaux ...).

Le marché de l'emploi correspondant est donc assez vaste.

- Les jeunes réalisent des périodes de stages importantes dans leur formation grâce à l'alternance.

Ces stages constituent la première expérience professionnelle et les premières références que demande tout employeur.

Ainsi, nous avons un réseau d'une centaine de maîtres de stages commerciaux qui collaborent activement à la formation des jeunes sur un vaste secteur géographique (MACON - BELLEVILLE - BEAUJEU - VILLEFRANCHE - L'ARBRESLE - TARARE).

- Des techniciens de la Chambre de Commerce de VILLEFRANCHE dispensent des cours de vente, d'étalage, de secrétariat, de dactylographie qui permettent aux jeunes d'obtenir des attestations de qualification très appréciées des employeurs.

Conditions d'admissions dans ce cycle BEP :

- sortir d'une classe de troisième;
- réussir la sélection d'entrée (niveau et motivation).

Pour les jeunes qui sortent de 5ème ou de 4ème, l'établissement dispose de classes préparatoires agréées par le Ministère et définies par la nouvelle loi de l'enseignement en date du 28 Février 1984.

L'objectif de ces classes de 4ème et de 3ème étant d'améliorer le niveau scolaire des jeunes, de réaliser un travail précis pour leur orientation professionnelle (stages d'initiation) et de les motiver pour poursuivre des études dans le domaine qu'ils ont choisi.

Jusqu'à une date récente, les Maisons Familiales s'étaient beaucoup intéressées aux formations courtes, sachez qu'il est maintenant possible de poursuivre facilement des études :

- L'Institut Rural de CHEVINAY propose une formation de Brevet de Technicien (niveau BAC) après notre BEP.
- Le Centre de BULLY propose ensuite un BTS commercial...

Il est certain que de nombreux élèves s'engageront dans ces nouvelles voies qui obtiennent déjà beaucoup de succès depuis leur création.

Pour tout renseignement,

téléphoner au 74.04.21.02

Directeur de l'établissement : M. CHAVEROT.

Présidente de l'association : C. ROBIN

\*\*\*\*\*

ECOLE PRIVEE DE ST-JOSEPH

Le vendredi 20 juin, un sympathique repas pris sous les arbres de la cour de l'école a réuni enfants, parents et amis pour dire "au revoir et merci" à Soeur Andrée qui, après 18 années passées au service de l'école, nous quitte pour d'autres activités. Soeur Thérèse BOUCHUT, religieuse du monde rural, la remplace; les enfants ont été heureux de l'accueillir.

Au cours de cette soirée d'adieu, nous avons remercié Madame BOREAS pour le travail accompli sur le plan éducatif et de communication avec les parents en tant que présidente de l'Association des Parents d'Elèves.

Comme chaque année, elle a animé avec compétence et entrain, le voyage de fin d'année sur les bords du lac du Bourget, avec visite d'Aix-les-Bains et de l'Abbaye d'Hautecombe. Madame LIEVEN accepte de la remplacer et prend la responsabilité de l'Association des Parents d'Elèves.

L'école accueille cette année 31 enfants répartis en 2 classes, 17 prennent leur repas à la cantine.



## COLLEGE, ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE : ADMINISTRATION ET PERSONNEL

Les écoles et le collège de Villié-Morgon viennent de changer de direction.

Bienvenue chez nous à Madame TAGAND et à Madame et Monsieur DEVILLE, les nouveaux chefs d'établissements.

A cette occasion, nous vous présentons les équipes pédagogiques, administratives ainsi que les personnels de service et de surveillance qui travaillent dans nos établissements scolaires :

<u>Ecole maternelle</u>	Directrice	: Mme Deville	4 à 6 ans	28 élèves
	Institutrice	: Mme Le Floch	2 à 4 ans	28 élèves
<u>Ecole primaire</u>	Directeur	: Mr Deville	CE 2 - CM 1	26 élèves
	Institutrice	: Mme Pont	CM 2	23 élèves
	Institutrice	: Mme Fargeton	CE 1 - CE 2	24 élèves
	Institutrice	: Mme Perret	CP	20 élèves

Les effectifs totaux sont donc de 56 élèves pour l'école maternelle et de 93 élèves pour l'école primaire.

L'aide à l'école maternelle, l'entretien des locaux ainsi que la surveillance du restaurant scolaire sont assurés par du personnel communal :

Mme Burnichon - A.S.E.M. à temps partiel  
Mme Buis - Agent de service à temps plein  
Mme Potignon - Agent de service à temps partiel  
Mme Joubert - Surveillante à temps partiel

Collège :

Principale	:	Mme Tagand
Gestionnaire	:	Mme Portier
Conseillère d'éducation	:	Mme Maisonneuve
Secrétaire	:	Mme Ovize

Personnel de Surveillance :

Melle Desmules à temps complet  
Melle Nesme - demi-service  
Mr Vialay - demi-service

Personnel de Service :

Mme Foyard  
Mr Gailleton  
Melle Gasson  
Mme Jambon  
Mme Palluel-Blanc

Personnel Enseignant :

Mme Aupetit	-	PEGC	- Lettres - Anglais
Mme Berrat	-	PEGC	- Lettres - Histoire - Géographie
Mme Dacquin	-	PEGC	- Lettres - Anglais
Mme Duperret	-	PEGC	- Education Manuelle et technique
Mme Girauby	-	PEGC	- Lettres - Anglais
Mme Martin	-	PEGC	- Lettres - Histoire - Géographie
Mme Prost	-	A.E.	- E.P.S. (mi-temps)
Mme Vermande	-	PEGC	- Sciences Naturelles
Mme Vintegeoux	-	PEGC	- Mathématiques - Sciences
Mr Laumondé	-	Certifié	- E.P.S.
Mr Lemaitre	-	PEGC	- Lettres - Allemand
Mr Martin	-	PEGC	- Lettres - Histoire - Géographie
Mr Pont	-	PEGC	- Mathématiques - Sciences
Mr Verchère	-	PEGC	- Mathématiques - Musique

L'effectif total est de 215 élèves et le restaurant scolaire sert chaque jour environ 260 repas dont 65 pour les écoles primaire et maternelle.

## JEUNESSE AU PLEIN AIR

La CAMPAGNE de SOLIDARITE du TIMBRE J.P.A. aura lieu du JEUDI 22 janvier au DIMANCHE 8 FEVRIER, avec quête sur la voie publique le 1er Février. Elle s'appuie sur le "tissu scolaire" et ne peut réussir que grâce au militantisme des ENSEIGNANTS.

CAMPAGNE de SOLIDARITE, car l'argent collecté sert essentiellement à aider les enfants issus des familles les plus défavorisées, c'est-à-dire celles qui ont à la fois, pas ou peu de ressources et qui ne bénéficient pas d'aides "institutionnalisées".

En 1986, plus de 1200 enfants ont pu tout de même, malgré la crise économique et le chômage, partir en vacances, ou fréquenter un Centre de Loisirs, grâce aux "bourses-vacances" J.P.A., ce qui représente une somme globale de plus de 36 millions de centimes.

Mais le rôle de la J.P.A. ne consiste pas seulement à cette ACTION SOCIALE, de première urgence. Elle revendique aussi auprès des pouvoirs publics des moyens qui permettraient que les "Centres de Vacances et de Loisirs", qui constituent un des temps forts de l'éducation de l'enfant, soient ouverts à tous, mais aussi accessibles (financièrement) à chacun.

La Jeunesse au Plein Air, Confédération des oeuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents, ne peut admettre que des millions d'enfants ne puissent pas partir en vacances, essentiellement pour des raisons financières.

Tous les enfants, tous les jeunes ont des temps de loisirs et de vacances. Ils doivent tous avoir la possibilité d'exercer leur droit à la pratique d'activités sportives et socio-éducatives comme ils exercent leur droit, déjà reconnu, à l'éducation scolaire et à la formation professionnelle.

En achetant ou en faisant acheter la vignette J.P.A. 1987, certes, vous contribuerez au maintien et au renforcement de notre action sociale immédiate, mais vous nous aiderez également à poursuivre et à intensifier notre Campagne, pour la défense et la promotion des centres collectifs de vacances et de loisirs.

Si, entre le 22 Janvier et le 8 Février 1987, la vignette J.P.A. ne vous est pas proposée dans votre commune, pour l'acquérir, vous pouvez vous adresser à :

COMITE DEPARTEMENTAL J.P.A.  
76, Rue Montgolfier  
69006 - LYON - Tél : 78.89.07.21  
C.C.P. : 1249-22 H LYON

" HISTOIRE DU PIERRE " - CONSEILLER MUNICIPAL -

-----

" Femme ! ... il faut que je t'annonce une grande nouvelle.

On m'a élu conseiller municipal... Il faut croire que je suis plus capable que tu penses. Enfin il faut accepter la volonté de la majorité et même en être fier.

Maintenant, je n'admettrai pas qu'on me dise une chose pour une autre. Femme ! ce soir change de chemise pour coucher avec un conseiller municipal"

Le lendemain, sa femme lui dit : "il faut que tu sois en bonne santé pour remplir tes honorables fonctions, il faut aller voir le médecin"

Il ne voulait pas y aller, se trouvant très bien, mais sa femme en insistant, le décide. Le médecin, ne lui trouvant rien qui n'allait pas, demande à sa femme s'il buvait beaucoup.

" Il boit 12 litres par jour, un petit broc"

Le bon médecin lui dit : " Vous allez bien, mais pour que ça dure, il faut diminuer de moitié"

Vous pensez si le Pierre était content, il dit à sa femme : "avec ta manière de toujours exagérer, j'ai juste ma ration"

.....

Le Pierre, président de la fanfare, fit grande fête pour le 14 juillet, pour arroser à la fois son élection et la consultation du médecin. Il mit un quardaude vin avec un robinet, aux quatre chemins de Morgon. Tout le monde a bien bu, jusqu'à ce que le robinet ne coule plus.

.....

Ce brave Pierre à 83 ans, était vraiment malade ! ...

Le médecin s'étonne, et lui demande s'il n'avait pas fait quelque chose qu'il ne faisait pas d'habitude...

Il répond : "Je vois ce que c'est, j'ai bu de l'eau"

" Raconté par Jean CHAVY "